

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 25 Avril 1939

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1938

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1939

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), *Président*.
CELIER (Alexandre), *Vice-Président*.
ERNEST-PICARD (Paul), *Administrateur*.
FARNIER (Charles), *Administrateur-Directeur général*.
JAMESON (Robert), *Administrateur*.
LEWANDOWSKI (Maurice), *Administrateur-Directeur*.
NAUD (Joseph), *Administrateur*.
SOMMIER (Edme), *Administrateur*.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), *Président*.
ROBERT (Max).
BOURGEOIS (André).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM EUSTACHE (Victor).
MARBEAU (François).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 25 Avril 1939

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RILAN AU 31 DÉCEMBRE 1938

AVIS

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS rappelle à ses actionnaires et porteurs de parts de fondateur qu'il reçoit et conserve en dépôt dans les caisses de son Siège social ou de ses agences, à titre entièrement gratuit, les actions nominatives ou au porteur, ainsi que les parts de fondateur.

Les actionnaires et porteurs de parts ont le plus grand intérêt à profiter de cette facilité qui leur permet d'encaisser automatiquement, sans frais, leur coupon dont le montant est porté au crédit de leur compte ou tenu à leur disposition.

3239 bis-4-39

Rue Bergère, 20
1939

DE CONTROLE

RES

S DE FER

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), *Président.*

CELIER (Alexandre), *Vice-Président.*

ERNEST-PICARD (Paul), *Administrateur.*

FARNIER (Charles), *Administrateur-Directeur général.*

JAMESON (Robert), *Administrateur.*

LEWANDOWSKI (Maurice), *Administrateur-Directeur.*

NAUD (Joseph), *Administrateur.*

SOM

COMI

MM. DE L

ROBI

BOUF

MM EUST

MARB

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 25 Avril 1939

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1938

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1939

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

du 25 Avril 1939

MESSIEURS,

L'année 1938 a été dominée par les craintes de guerre. La solution intervenue après les événements de septembre ne pouvait dispenser les gouvernements attachés au maintien de la paix d'accroître encore leurs préparatifs militaires. Dans une atmosphère aussi peu favorable à toute entreprise, la situation économique ne s'est pas améliorée. Les courants commerciaux ont été en partie détournés, en Asie comme en Europe, de leurs voies traditionnelles, les échanges extérieurs ont diminué presque partout et les migrations de capitaux se sont à nouveau accélérées.

En France la production n'a cessé de décliner pendant les huit premiers mois en dépit des besoins de la défense nationale. Il était vain d'espérer que les commandes d'armement fourniraient à l'économie le support d'une reprise. Le Gouvernement a compris qu'il était indispensable de ranimer les sources d'activité que tarissaient à la fois, en dehors des craintes extérieures, un régime de travail trop rigide et une ficsa-

lité ruineuse pour tout investissement nouveau. Les mesures qu'il a adoptées pour assouplir l'application de la loi de 40 heures ont permis non seulement de hâter la réalisation des commandes de l'Etat mais aussi de répondre aux autres demandes qui ont suivi l'accalmie d'octobre. Les dégrèvements qu'il a accordés pour faciliter le développement des industries ont ouvert des perspectives nouvelles aux producteurs. L'effort coordonné des pouvoirs publics et de l'initiative privée ne pouvait cependant donner des résultats immédiats et, si les indices ont marqué une amélioration en fin d'année, le chômage, faible il est vrai par rapport à l'étranger, est resté supérieur à celui de l'an passé.

La hausse des prix s'est encore poursuivie, mais à un rythme moins précipité. A l'intérieur, les consommateurs ont restreint leurs achats dans la crainte de complications internationales et le nombre des wagons chargés s'est maintenu presque constamment à un niveau plus bas qu'en 1937. Par contre, l'écart subsistant entre les prix français et les cours mondiaux a facilité les ventes à l'étranger. Si le volume du commerce extérieur est, comme ailleurs, en réduction, cette diminution est beaucoup plus sensible pour les importations que pour les exportations. Pendant les quatre derniers mois, le déficit de la balance, demeuré jusque-là aussi élevé que l'année précédente, a baissé de trois milliards. Les échanges de la métropole avec les colonies et les pays de protectorat se sont accrus de près de 20 %, soulignant ainsi la puissance colonisatrice de la France.

Le rétablissement des finances publiques a été rendu plus difficile par l'augmentation des charges militaires. Les mesures adoptées au cours du premier semestre s'étaient révélées insuffisantes et, malgré le succès de l'émission de la Caisse Autonome de la défense nationale, le Gouvernement avait dû, en sus des vingt milliards d'emprunts souscrits par le public, demander à la Banque de France huit milliards d'avances. La mobilisation de septembre obligea les pouvoirs publics à majorer ces prélèvements de huit milliards. Il était temps de réagir contre une évolution aussi dangereuse pour l'ensemble de l'économie. L'effort fiscal qui a été demandé en novembre aux contribuables, alors que les impôts existants étaient jugés déjà prohibitifs, les économies qui ont été annoncées, ne suffisaient pas

à supprimer le déficit. Mais la volonté d'ordre que ce programme révélait, de même que la discipline avec laquelle il a été accepté, ont déterminé un retour de confiance également profitable au crédit public et privé. Les rentes ont accusé en fin d'année une hausse de 20 % sur leurs plus bas cours de 1938, laissant ainsi apercevoir les résultats qu'on peut attendre d'une politique patiente et ferme. Les épargnants, si longtemps pénalisés, ont eu le sentiment d'entrer dans une période meilleure. Les producteurs enfin ont espéré trouver, grâce à une réduction du loyer de l'argent à long terme, des moyens de financement moins onéreux.

Les fluctuations du franc ont suivi au cours des premiers mois la courbe des difficultés financières. Leur amplitude s'est trouvée aggravée par l'incertitude qui s'est manifestée dans l'orientation de la politique monétaire. Le contrôle des changes, un moment envisagé, fut écarté. La hausse du franc qui se dessinait après cette heureuse décision ne fut pas encouragée et, un mois plus tard, la monnaie était à nouveau dépréciée. Simultanément, il est vrai, le Gouvernement déclarait que le cours de 179 francs pour une livre sterling constituait une limite qu'il ne laisserait pas dépasser. Cet engagement a été tenu même pendant les périodes difficiles de l'été. Aucune sortie de capitaux ne se produisit au cours de la tension internationale de septembre, durant laquelle le marché de Paris conserva tout son sang-froid. La décision du gouvernement de ne prendre aucune mesure de moratoire quel que soit le développement des événements, le libéralisme avec lequel la Banque de France ouvrit ses escomptes furent des éléments essentiels de l'excellente tenue du franc et méritent d'être hautement loués. Le maintien de la stabilité monétaire dans le cadre d'un régime de liberté a constitué le trait fondamental du plan élaboré en novembre. Les rapatriements de capitaux qui s'étaient produits en mai ont alors repris, les réserves du fonds de stabilisation se sont accrues et le franc s'est légèrement apprécié.

La Banque de France s'est attachée à maintenir des conditions modérées. Le taux de l'escompte, qui était de 3 % à la fin de 1937, n'a jamais dépassé ce chiffre, même lorsque le portefeuille commercial s'était, en septembre, gonflé de plus de douze milliards et il a été ramené, après l'échéance de fin d'année, à 2 %, taux qui n'avait été atteint que deux fois depuis le début du siècle et pour de très courtes durées.

Une année où la sauvegarde de la paix n'a cessé d'être incertaine et où la défense des intérêts de la France a réclamé les plus grands sacrifices ne pouvait fournir à notre établissement l'occasion de développer son activité productrice autant que le permettait son organisation. Les besoins de crédit du commerce et de l'industrie sont demeurés modérés en raison du ralentissement des transactions. Nos escomptes, avances et découverts n'ont été utilisés que pour des montants très inférieurs à ceux que nous tenons à la disposition de notre clientèle. Les rapatriements de capitaux qui ont marqué les derniers mois de l'année ont encore réduit les appels faits à nos caisses. Les conditions de nos emplois ont été dans l'ensemble moins rémunératrices qu'au cours de l'année précédente. Le taux d'escompte de la Banque de France a été en moyenne plus faible et l'intérêt des Bons du Trésor de 75 à 105 jours a même été ramené en fin d'exercice sensiblement au-dessous de ce taux. Le montant de nos dépôts a varié suivant l'état de l'opinion publique. La crainte de la dépréciation de la monnaie et la menace du contrôle des changes ont exercé jusqu'en mai leurs effets habituels. Après une accalmie de quelques mois, la crise extérieure de septembre a fait tomber les soldes créditeurs à leur plus bas niveau de l'année. Peu après, grâce à l'accentuation d'une politique d'ordre et d'assainissement financier, les dépôts ont atteint un chiffre nettement supérieur à celui du 31 décembre 1937.

Nos frais généraux ont continué la marche ascendante qu'ils ont poursuivie depuis 1936. Les compressions de services et les réorganisations auxquelles nous avons procédé n'ont pu compenser l'augmentation des salaires, des charges fiscales, des tarifs postaux, des transports, des loyers et, d'une manière générale, de toutes nos dépenses d'exploitation.

Les emprunts de l'Etat, déjà plus espacés qu'en 1937 au cours du premier semestre, ont été pratiquement arrêtés pendant l'été en raison des circonstances. Depuis lors le gouvernement a tenu à suspendre les émissions pour faciliter le redressement des cours. Notre établissement a participé aux emprunts du Gouvernement français, de la Caisse Autonome de la Défense Nationale, de l'Algérie, des P.T.T., des Villes de Paris et de Marseille, du Département du Nord et du Crédit National. Il a donné son concours à des opérations peu nombreuses de sociétés privées.

La Bourse, assez déprimée pendant les trois premiers trimestres malgré une certaine hausse en mai, a fait preuve dans les derniers mois d'une vive animation. Les cours des titres français, qui avaient été dépréciés, ont bénéficié de plus-values.

A Paris, le tourisme a été moins actif qu'en 1937, sauf pendant le séjour des souverains anglais. Les industries de la banlieue ont continué de travailler presque exclusivement pour la défense nationale. Seule la construction automobile a bénéficié d'un accroissement d'affaires.

Nos agences en France n'ont vu renaître qu'en fin d'année l'activité des places où elles sont installées. La fabrication de fonte et d'acier avait fléchi pendant l'été, malgré l'importance des commandes d'armement. Elle a repris ensuite sans rejoindre les indices de l'an passé. La production de houille a pu être poussée grâce à l'accord passé avec les mineurs pour l'application des lois sociales et les importations de charbon ont diminué. La consommation d'électricité a augmenté. L'industrie du bâtiment n'a encore donné que de bien faibles signes de relèvement. Le commerce des laines s'est ranimé depuis l'automne et la condition publique de Roubaix et Tourcoing a enregistré pendant les quatre derniers mois un mouvement moyen de plus de 5.500 tonnes contre 4.400 pour les mois précédents. Les filatures et les tissages ont maintenu leur cadence et terminé en reprise. A Lyon, les ventes de soie, d'abord plus faibles, ont regagné leur niveau antérieur, les prix ont été soutenus et les fabricants de soieries ont vu en général s'élever leur chiffre d'affaires.

Dans les ports, les entrées et sorties de navires ont peu varié par rapport à 1937. Le Havre a légèrement développé ses affaires de coton; les importations de cafés coloniaux sont en augmentation, mais ont de plus en plus le caractère d'opérations de transit. A Bordeaux et à Marseille, le redressement des cours des arachides a facilité les échanges avec les possessions africaines et les huileries ont réalisé des profits.

L'agriculture a bénéficié d'une production abondante. L'Office du blé a dû prendre des mesures pour l'écoulement d'une récolte sensiblement supérieure aux besoins de la consommation. L'année a été bonne pour les viticul-

teurs qui ont pu vendre des quantités de vin élevées à des prix rémunérateurs. Le commerce a été satisfaisant en Champagne et dans les Charentes, sans atteindre toutefois les chiffres exceptionnels de 1937.

Nos relations avec nos correspondants à l'étranger ont été maintenues malgré les restrictions de change et les complications internationales.

La Grande-Bretagne a dû faire face à une diminution des affaires. L'accord commercial conclu avec les États-Unis constitue cependant un facteur favorable pour l'avenir. Les capitaux venus chercher refuge en Angleterre ont été en partie retirés en automne et la livre s'est légèrement dépréciée. Les interventions du fonds d'égalisation et de la Banque d'Angleterre ont empêché que ces mouvements aient une influence sur le marché intérieur et les taux pratiqués sont restés bas. Notre agence de Londres a subi le contrecoup de cette situation. Nos agences de Manchester et de Liverpool ont souffert du marasme qui a affecté les centres industriels.

Aux États-Unis, une reprise assez sensible, encouragée par la suppression de l'impôt sur les bénéfices non distribués des Sociétés, s'est manifestée depuis l'été dans toutes les branches de l'industrie. Les capitaux européens ont afflué, l'encaisse-or du Federal Reserve System s'est accrue considérablement et les taux d'intérêt à court terme sont tombés à des chiffres extrêmement faibles. La French American Banking Corporation a reçu un apport exceptionnel de dépôts, tout en poursuivant sa politique de complète liquidité.

La Belgique n'est pas demeurée insensible aux difficultés qui ont affecté l'ordre européen. Les opérations bancaires ont été plus restreintes en dépit d'une réduction notable du loyer de l'argent. Notre agence de Bruxelles a dû s'adapter à ce climat moins favorable.

L'Égypte a été contrainte par la tension méditerranéenne à adopter un programme d'armement. Elle a créé des taxes nouvelles qui frappent notamment les bénéfices du commerce et les revenus des capitaux

mobiliers jusqu'à présent exempts d'impôts. Nos agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd ont maintenu la position importante qu'elles occupent.

En Australie, les maisons françaises ont accru leurs achats de laine et nos agences de Melbourne et de Sydney ont marqué quelques progrès.

Aux Indes, les affaires ont été inactives. Les envois d'or à l'étranger ont à peu près cessé et de ce fait notre agence de Bombay a été privée d'opérations intéressantes.

A Madagascar, la situation s'est encore améliorée. Les récoltes ont été abondantes, les prix rémunérateurs et des chiffres exceptionnels ont été atteints pour les exportations comme pour les importations. Les résultats de nos huit agences sont en amélioration.

En Tunisie, la production de vin et d'olives a été satisfaisante. Les ventes en France et à l'étranger se sont accrues et le commerce extérieur semble, pour la première fois depuis longtemps, avoir laissé un solde positif en faveur de la Régence. Il n'est pas inutile de rappeler cette année que notre établissement est installé en Tunisie depuis 1894 et que nos agences n'ont cessé depuis lors d'apporter tout leur concours à la mise en valeur du Protectorat.

Nous tenons à rendre un hommage particulier à notre personnel qui a donné sa mesure pendant les heures difficiles de cet été.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires aux comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts ont été amorties.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 239 parts de fondateur pour 33.091 fr. 05 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet, qui a été portée de ce fait à 5.857.573 fr. 05 c., coût de 45.481 parts rachetées.

Compte tenu de tous frais généraux, prélèvement pour les organismes de retraites du personnel, charges fiscales, amortissements et provisions, le compte Profits et Pertes fait ressortir un solde bénéficiaire de 39.363.223 fr. 78 c. sur lequel il vous revient, aux termes des statuts, 36.029.550 fr. 13 c. Nous vous proposons de joindre à cette somme 3.970.449 fr. 87 c. prélevés sur le compte des actionnaires qui restera doté de 3.858.632 fr. 11 c. après ce prélèvement.

Si vous approuvez cette mesure, le dividende sera fixé à 50 francs par action. Un acompte de 15 francs ayant été payé le 31 janvier dernier, le solde de 35 francs sera mis en paiement le 15 mai sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aurait droit à une somme de 8 fr. 262 payable le 15 mai, également sous déduction des impôts.

Les pouvoirs que vous avez conférés à MM. A. CELIER, M. LEWANDOWSKI et J. NAUD, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons leur renouvellement.

Le mandat de M. A. BOURGEOIS, membre de la Commission de contrôle, est expiré. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

La dépression dont a souffert l'économie nationale, l'incertitude de la situation extérieure, une nouvelle augmentation des frais généraux ont influé sur les résultats de l'exploitation de votre Établissement pendant l'exercice 1938.

La baisse du loyer de l'argent pendant les derniers mois de l'année a rendu plus difficiles des emplois, suffisamment rémunérateurs, des fonds confiés à votre Société.

D'autre part, la tension internationale qui s'est produite en septembre a provoqué temporairement le retrait d'importants capitaux. Il a pu y être fait face sans difficultés grâce à la parfaite liquidité des placements. Nous avons été heureux de constater, aussitôt l'alerte passée, non seulement le retour, mais même l'accroissement des dépôts d'une clientèle fidèle qui a apprécié l'aisance avec laquelle il a été donné satisfaction à toutes ses demandes.

Par suite de la diminution du nombre et de l'importance des affaires financières, cette branche d'activité a apporté une contribution moindre que celle de l'an passé aux résultats de l'exercice.

Les opérations de banque ont souffert du ralentissement général des affaires. Les demandes de crédit ont été examinées avec le soin habituel qu'y apporte votre Direction et ce genre d'opérations n'a entraîné que des risques extrêmement réduits. Conformément à la pratique constamment suivie, toutes les créances litigieuses ou simplement douteuses ont été amorties ou largement approvisionnées.

Enfin l'augmentation des impôts et des dépenses de personnel et de matériel a accru les charges de l'exploitation.

Les bénéfices réalisés sont, dans ces conditions, un peu inférieurs à ceux de 1937. Mais, grâce à un prélèvement sur le compte des actionnaires, constitué par la partie des bénéfices non distribués au cours d'exercices précédents, le montant du dividende peut être maintenu à 50 francs par action.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états périodiques indiquant les disponibilités en regard des exigibilités correspondantes et nous avons constaté que la trésorerie était toujours très abondamment pourvue et en mesure de faire face à toute éventualité.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille, des Titres nous ont toujours donné satisfaction et nous nous plaignons à reconnaître le zèle, l'activité et le dévouement avec lesquels tout le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 9.795.133.703 fr. 83 c., soit une différence en plus, par rapport à l'exercice précédent, de 938.518.740 fr. 94 c.

Cette différence provient exclusivement de l'augmentation, dont nous venons de vous entretenir, du chapitre Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte, ainsi que des Comptes Courants créditeurs. Elle a sa contrepartie à l'Actif dans la majoration des chapitres « Encaisse et Banque de France », et « Portefeuille et Bons de la Défense Nationale ».

Les postes « Rentes, Obligations et Valeurs diverses » et « Participations financières » sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre établissement. Ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre, évaluées à des cours très réduits ; leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Au Passif, les réserves sont en progression de 2.300.122 fr. 80 c. par suite de l'incorporation du prélèvement effectué pour la réserve statutaire sur les bénéfices de l'exercice 1937 et de la somme consacrée au cours de l'année 1938 au rachat des parts de fondateur.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties.

Après règlement des impôts et charges de toute nature et compte tenu des amortissements et provisions, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 39.363.223 fr. 78 c. En ajoutant à la part vous revenant dans la répartition des bénéfices un prélèvement de 3.970.449 fr. 87 c. sur le compte des actionnaires, votre Conseil vous propose la distribution d'un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1938. Sur cette base, il reviendrait 8 fr. 262 à chaque part de fondateur.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1938, tels qu'ils vous sont présentés.

M. André BOURGEOIS arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT,
A. BOURGEOIS.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1938

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 10 Mai 1938.

Conformément à l'article 32 de la loi de 1867, nous avons eu, pendant toute la durée de l'exercice, communication des livres et documents comptables. Les inventaires, le bilan et le compte Profits et Pertes ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 34.

Les pointages et les vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de contrôler les renseignements qui nous avaient été fournis et le bien-fondé des procès-verbaux de vérification et d'inspection des existences qui nous avaient été communiqués.

Notre examen a fait ressortir la parfaite tenue de votre comptabilité et sa concordance avec les comptes qui sont soumis à votre approbation.

Ce bilan présente un total de	Fr.	9.795.133.703 83
contre au 31 Décembre 1937.	»	8.856.614.962 89
soit une augmentation de	Fr.	<u>938.518.740 94</u>

Celle-ci correspond en majeure partie à l'augmentation des dépôts consécutive à la rentrée, après Septembre, des capitaux et aussi au fait que, le 31 Décembre 1938 étant un samedi, l'échéance commerciale de fin d'année s'est trouvée reportée au premier jour ouvrable de Janvier 1939.

Par rapport au dernier exercice, les modifications que nous relevons pour chaque poste du bilan, quant à son montant, sont les suivantes :

A l'Actif :

Le poste Encaisse et Banque de France figure pour 1.171.870.730 fr. 22 c. au lieu de 908.848.060 fr. 07 c. Celui « Avoirs dans les Banques », qui représente le disponible chez vos correspondants, s'élève à 681.809.134 fr. 78 c.

Le poste Portefeuille et Bons de la Défense Nationale accuse une augmentation de 698.789.062 fr. 06 c. qui le porte à 4.963.481.159 fr. 79 c.

Les fonds investis en Reports sont en diminution de 12.711.070 fr. 67 c. Les Correspondants passent de 733.918.569 fr. 63 c. à 829.769.492 fr. 21 c. Les Comptes Courants débiteurs s'élèvent à 1.407.736.220 francs, accusant une augmentation de 23.680.553 fr. 54 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.397.494 fr. 55 c. sans modification sensible et les Participations Financières demeurent sans changement pour 6.200.000 francs. Les bases d'estimation adoptées dans les exercices antérieurs pour ces deux postes ont été maintenues.

Au cours de cet exercice, il a été racheté 239 parts de fondateur de votre Société. De ce fait, le poste Parts de Fondateur C. N. s'augmente de 33.091 fr. 05 c.; il en est de même pour sa contre-partie qui figure au Passif, incluse dans le poste Réserves.

Les Avances Garanties s'élèvent à 425.323.482 fr. 42 c. soit en augmentation de 18.706.205 fr. 58 c.; les Comptes débiteurs par Acceptations passent à 204.537.135 fr. 22 c. accusant une augmentation de 18.697.468 fr. 94 c.

Les Agences hors d'Europe figurent pour 55.087.571 fr. 03 c., les Comptes d'ordre et divers s'élèvent à 18.381.569 fr. 31 c. et le poste qui représente l'ensemble de vos Immeubles est maintenu à 15 millions de francs.

Au Passif :

On relève deux importantes augmentations, l'une de 821 millions 883.003 fr. 07 c. qui porte les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte à 4.781.904.228 fr. 34 c., et l'autre de 120.570.223 fr. 96 c. qui porte les Comptes Courants créditeurs à 3.780.917.511 fr. 79 c.

Les Bons à échéance fixe figurent pour 38.376.770 francs.

Le poste Acceptations accuse une augmentation de 18.717.216 fr. 89 c.

Les Comptes d'ordre et divers s'élèvent à 93.992.874 fr. 87 c.

Le reliquat des exercices antérieurs sur lequel les parts de fondateur n'ont aucun droit à exercer figure sous la rubrique Compte des Actionnaires et s'élève à 7.829.081 fr. 98 c.

En raison des amortissements qui ont été pratiqués, votre bilan ne fait pas état des créances ayant un caractère litigieux ni des dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts.

Comme par le passé, votre Conseil a constitué les provisions jugées nécessaires pour risques divers.

Le bilan qui vient de vous être analysé est établi dans la même forme et suivant les mêmes principes que précédemment.

Quant à la présentation du compte Profits et Pertes, pour respecter les dispositions de l'article 8 du Décret du 31 août 1937, le bénéfice de l'exercice a été décomposé en trois rubriques distinguant les résultats de l'exploitation bancaire de ceux provenant de vos Titres et Participations et de ceux provenant de l'ensemble de vos Immeubles.

Pour l'exercice 1938, ce compte présente un solde bénéficiaire de 39.363.223 fr. 78 c., compte tenu des frais généraux, des impôts, des charges de toute nature, amortissements et provisions.

Au titre de la répartition qui vous est proposée, la Réserve statutaire recevra 1.968.161 fr. 20 c.

L'attribution aux Actionnaires de la somme de 36.029.550 fr. 13 c. augmentée d'un prélèvement de 3.970.449 fr. 87 c. sur les reliquats antérieurs (Compte des Actionnaires), permettra d'attribuer au titre de cet exercice le même dividende brut de 50 francs par action que l'an dernier.

La part de fondateur recevra un dividende brut de 8 fr. 262 contre 10 fr. 96 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1938 tels qu'ils sont présentés.

Paris, le 3 avril 1939.

Les Commissaires aux Comptes,

V. EUSTACHE,
F. MARBEAU.

RAPPORT SPÉCIAL

DES

Commissaires aux Comptes

(EXERCICE 1938)

MESSIEURS,

Par la cinquième résolution de votre dernière Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 1938, vous avez autorisé MM. les Administrateurs, en conformité de l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, à prendre ou à conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour votre établissement.

Nous avons donc à vous présenter notre compte rendu en ce qui concerne les marchés et entreprises qui auraient été passés par votre Société, soit avec des Administrateurs personnellement, soit avec des Sociétés ayant avec elle des Administrateurs communs.

Des renseignements recueillis et des investigations faites, il résulte que les seules opérations relevées par nous ne sont que des opérations normales de banque qui, de par leur caractère, n'appellent aucune observation.

Paris, le 3 avril 1939.

Les Commissaires aux Comptes,

V. EUSTACHE,
F. MARBEAU.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31

ACTIF

ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE	Fr. 1.171.870.730 22
AVOIRS DANS LES BANQUES	681.809.134 78
PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE	4.963.481.159 79
REPORTS	8.682.141 25
CORRESPONDANTS	829.769.492 21
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	1.407.736.220 »
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	1.397.494 55
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	6.200.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.	5.857.573 05
AVANCES GARANTIES	425.323.482 42
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	204.537.135 22
AGENCES HORS D'EUROPE	55.087.571 03
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	18.381.569 31
IMMEUBLES	15.000.000 »
TOTAL	Fr. 9.795.133.703 83

DÉCEMBRE 1938

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr.	4.781.904.228	34
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS		3.780.917.511	79
BONS A ÉCHÉANCE FIXE		38.376.770	»
ACCEPTATIONS		204.660.559	82
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		93.992.874	87
COMPTE DES ACTIONNAIRES		7.829.081	98
PROFITS ET PERTES (Exercice 1938)		39.363.223	78
RÉSERVES .	{	statutaire	Fr. 51.956.880 20
		diverses.	381.175.000 »
		spéciale.	5.000.000 »
		supplémentaire	1.100.000 »
		immobilière.	3.000.000 »
		spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.857.573 05
		448.089.453	25
CAPITAL.		400.000.000	»
TOTAL		Fr	9.795.133.703 83

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1938

DÉBIT

RÉPARTITION			
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :			
5 % sur 39.363.223 fr. 78 c., bénéfices nets de l'exercice	Fr. 1.968.161	20	
AUX ACTIONNAIRES :			
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 800.000 actions	20.000.000	»	
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Article 40 des Statuts.	869.753	15	
AUX ACTIONNAIRES :			
Article 40 des Statuts.	16.029.550	13	
AUX PARTS DE FONDATEUR :			
Articles 40 et 41 des Statuts	495.759	30	
	Fr. 39.363.223	78	

COMPTE DES ACTIONNAIRES

Dividende de l'exercice 1938 :		
50 francs par action, soit 10 %, sur 800.000 actions	Fr. 40.000.000	»
Montant reporté à nouveau	3.858.632	11
	Fr. 43.858.632	11

CRÉDIT

PROFITS DE L'EXERCICE,		
compte tenu des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :		
— EXPLOITATION	Fr. 37.722.340	38
— PORTEFEUILLE-TITRES ET PARTICIPATIONS	4.016.388	90
— IMMEUBLES	657.585	55
	39.396.314	83
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	33.091	05
	Fr. 39.363.223	78

Solde créditeur au 31 décembre 1938.	Fr. 7.829.081	98
Attribution de l'exercice 1938	36.029.550	13
	Fr. 43.858.632	11

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée Générale Ordinaire

du 25 avril 1939

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1938.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1938, à 50 francs par action.

Un acompte de 15 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 35 francs par action, sera payé à partir du 15 mai prochain, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

La répartition de 8 fr. 262 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 15 mai prochain.

Après approbation des comptes de l'exercice 1938, le montant reporté à nouveau au Compte des actionnaires ressortira à 3.858.632 fr. 11 c.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. A. CELIER, M. LEWANDOWSKI et J. NAUD, Administrateurs sortants et rééligibles.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. A. BOURGEOIS, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir National d'Escompte de Paris.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

A. Bd St-Germain, 147. B. Rue de Rivoli, 55. C. Bd Diderot, 23 (G. de l'ou). D. Rue Rambuteau, 4. E. Rue Turbigo, 16. F. Place de la République, 15. G. Rue de Flandre, 2. H. R. du Quatre-Septembre, 2. I. Bd Magenta, 80-82. J. Bd de Strasbourg, 19.	K. Boulevard Voltaire, 54. L. Rue de Cligny, 86. M. Av. Kléber, 87 (Passy). N. Avenue Mac-Mahon, 35. O. Bd Montparnasse, 71. P. Bd Beaumarchais, 2. Q. Bd Saint-Michel, 53. R. Avenue des Gobelins, 2 bis. S. Boulevard de Courcelles, 2. T. Av. des Champs-Élysées, 49.	V. Avenue d'Orléans, 90. W. R. St-Lazare, 76 (Pl. de la Trinité). X. R. du Commerce, 40 (Grenelle). Y. Fg Saint-Honoré, 113. Z. Place Saint-Augustin, 2. AB. R. de Ménilmontant, 39. AC. Rue Bergère, 14. AD. Boulevard Barbès, 25. AE. Rue La Fayette, 44. AF. Boulevard Voltaire, 199.	AG. Chaussée de la Muette, 2. AH. Avenue Bosquet, 47 bis. AJ. Rue d'Auteuil, 50. AK. Rue du Havre, 9. AL. Avenue de Villiers, 93. AN. Avenue Victor-Hugo, 96. AO. Faubourg du Temple, 49. AP. Place Gambetta, 1. AR. R. Baudin, 2 (Sq. Montholon). AS. R. Vieille-du-Temple, 125.	AT. Boulevard Raspail, 12. AU. Rue Lecourbe, 25 et 27. AV. Rue de Belleville, 188. AY. Rue Etienne-Marcel, 46. AZ. Rue des Jeûneurs, 17-19. BA. Avenue Friedland, 8. BC. Rue Championnet, 233. BD. Place de la Madeleine, 9.
--	---	---	--	---

BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIERES AUBERVILLIERS LE BOURGET BOULOGNE-SUR-SEINE CHARENTON	CLICHY-SUR-SEINE COLOMBES ENGHIEN-LES-BAINS ERMONT IVRY-SUR-SEINE	LEVALLOIS-PERRET LIVRY-GARGAN MONTREUIL-SOUS-BOIS MONTEUIL NEUILLY-SUR-MARNE	NEUILLY-SUR-SEINE NOISY-LE-SEC PARC-SAINT-MAUR LE RAINCY ROSNY-SOUS-BOIS	SAINT-DENIS VINCENNES
--	---	--	--	--------------------------

AGENCES EN FRANCE :

Abbeville Agen Aire-sur-l'Adour Aix-en-Othe Aix-en-Provence Aix-les-Bains Ales Albi Alençon Allasac Amiens Ancenis Angers Angoulême Annecy Annonay Antibes Apt Ardentes Argenton-sur-Creuse Arles Armentières Arras Aubigné Auch Aurillac Autun Auxerre Avignon Bagnols-sur-Cèze Bains-les-Bains Bandol Baugé Bayonne Beaumont Beaufort-en-Vallée Beaumont-de-Lomagne Beaumont-sur-Oise Beaumont-sur-Sarthe Beaune Beauvais Belfort Bellac Bénévent-l'Abbaye Bergerac Besançon Béthune Beuzeville Béziers Biarritz Bize Blois Bolbec Bonnétaille Bordeaux Boulogne-sur-Mer Bourg Bourges Bourguell Boussac Branne Brantôme	Brest Bricquebec Brioude Brissac Brive Bruyères Buxières-les-Mines Cadillac-sur-Garonne Caen Cagnes-sur-Mer Cahors Calais Cambrai Cancale Candé Cannes Carcassonne Carchaux Carmaux Carpentras Castillon-s-Dordogne Castres Caussade Cavillon Chabanais Chablis Chalonnes-sur-Loire Châlons-sur-Marne Chalon-sur-Saône Chambéry Chambon-Fegerolles Charleville Charleux Chartres Château-d'Oléron Châteaugiron Châteauneuf-s-Sarthe Châteaurenard Châteauroux Châtel-Guyon Châtelleraut Châtillon-en-Bazois Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Selne Chaux-en-Brie Chaunay Chaville Chemillé Cherbourg Cholet Cléry Clermont-de-l'Isère Clermont-Ferrand Clisson Cognac Combronde Compiègne Concarneau Coudé-sur-Noireau Conlie Connerre Contras	Corbeil Corcieux Cosne-d'Allier Cour-Cheverny Coutances Coutances Coutures Crest Gulan Dammartin-en-Goële Dax Deauville Dieppe Dijon Dol-de-Bretagne Dôle Dorat (le) Donai Dreux Dunkerque Eguzon Elbeuf Epernay Epervill Epinal Ernée Esblay Etables Evian-les-Bains Evreux Excideuil Eymet Falaise Ferté-Bernard (la) Ferté-Macé (la) Firminy Flèche (la) Fiers-de-l'Orne Fleurbaey Fontainebleau Fontenay-le-Comte Fresnay-sur-Sarthe Frontignan Gaborret Ganges Gannat Garches Génillé Gourin Grand-Lucé (le) Graulhet Gray Grenoble Guerche-s-l'Aubois (la) Guerche-de-Bret. (la) Guignes-Rabutlin Guîtres Haspargues Havre (le) Hazebrouck Hennebont Honfleur	Hyères L'Isle-Adam L'Isle-en-Jourdain Issoudun Jarnac Jamballe Jangrais Langon Lannemezan Lautrec Laon Laval Le Lavedon Le Luc Lons Lorient Lézignan-Corbières Libourne Lignol Lille Lillebonne Limoges Limoux Lisieux Livarot Loches Longueville Longwy Lons-le-Saunier Lorient Lourdes Louviers Lunéville Lyon Macon Magnac-Laval Maillebois Mans (le) Mantes-Gassicourt Marines Marmande Marselle Maubeuge Mauléon-Soule Mayenne Mayet Mazamet Meaux Mehun-sur-Yèvre Mélun Menton Meslay-du-Maine Mesle-sur-Sarthe Meung-sur-Loire (le) Millau Mirebeau-en-Poitou Monségur Montauban Montbard Montbéliard Montbrison	Mont-de-Marsan Mont-Dore (la) Montmar Montgeron Monthureux-s-Saône Montluçon Montmédy Montpellier Montpon-sur-l'Isle Morlaix Moulins Mouy Murat Nancy Nantes Narbonne Navarrenx Nay Neauphle-le-Château Nemours Neuville-de-Poitou Nogent Nîmes Niort Nogent-sur-Seine Nomeny Novon Ollonville Olonzac Oléron-Sainte-Marie Orange Orléans Ouzouer-le-Marché Painbourg Pau Paulhaguet Périgueux Péronne Perpignan Pertuis Pierrefeu (les) Poitiers Poix Poncy Pont-Mousson Pontoise Pont-Saint-Esprit Pont-Sainte-Maxence Pornic Pouilly Pré-en-Pail Prémery Puy (le) Puy-laurans Quimper Rambervillers Raon-l'Étape Redon Reims Remiremont Rennes Réal (la)	*Retournac Ricamarie (la) Riom Rive-de-Gier Roanne Rochefort-sur-Mer Rochelle (la) Rocroi Rodez Romans Romilly-sur-Seine Roquefort-sur-Soulzon Roquemaure Roubaix Rouen Ruffec Saïles St-Amand-les-Eaux St-Ambroix St-Antoine St-Brieuc St-Chamond St-Claude St-Didier-en-Velay Saint-Dié Saint-Etienne St-Etienne-de-Montluc Saint-Gaudier St-Genès St-Germain-en-Laye St-Hippolyte-du-Fort Saint-Jean-d'Angély Saint-Junien Saint-Just-sur-Loire Saint-Malo Saint-Marcellin St-Martin-de-Grau Saint-Nazaire Saint-Omer Saint-Paul-en-Jarez St-Pierre-des-Nids Saint-Pierre-d'Oléron Saint-Quentin St-Rambert-sur-Loire St-Rémy-de-Provence Saint-Saulge Saint-Sever Saintes Salon Samatan Sarcelles Saugues Saulieu Saumur Sedan Sées Ségur Semur Sens Sète Seurre	Sillé-le-Guillaume Soissons Solliès-Pont Sommières Sourdeval-la-Barre Sousons Souterraine (la) Strasbourg Sury-le-Comtal Suze (la) Tadoue Tardets Tartas Taverny Tessy-sur-Vire Thouaré Thouarcé Tignes Toucy Toulon Toulouse Tours Tremblade (la) Troyville Troyes Vaas Vaison Val-André-Piéneuf Valence Valence-d'Agen Valenciennes Vannes Varennes-sur-Allier Vermenton Vernon Versailles Vésinet (le) Vichy Vic-sur-Cère Vic-sur-Seille Vienne Vierzon Vigan (le) Vihiers Villaines-la-Juhel Villefort Villefranche-s-Saône Villeneuve-sur-Lot Villiers-Bocage Vire Vitry Vittel Voiron Voves
---	--	--	---	--	--	--

AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

LONDRES LIVERPOOL MANCHESTER	BRUXELLES MONTE-CARLO — MONACO	ALEXANDRIE LE CAIRE PORT-SAÏD ISMAILIA	BOMBAY MELBOURNE SYDNEY	TANANARIVE — DIÉGO-SUAREZ TAMATAVE — MAJUNGA MANANJARY — FIANARANTSOA TULÉAR — MORONDAVA	TUNIS BIZERTE SOUSSE — SFAX
------------------------------------	-----------------------------------	---	-------------------------------	---	-----------------------------------

REPRÉSENTANTS { Aux États-Unis : M. A. PAILHAS, 65, Broadway, NEW-YORK.
En Argentine : M. A. BEQUEREL, Reconquista 165, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 3239-4-39 — (Encre Lorilleux).
